



GRANDE
MOBILISATION
MARDI, 5/11 à 18 H

ON EST LÀ, ENCORE LÀ !

Collectif BANCS PUBLICS

Lettre d'information N°4 - Octobre 2024

<https://bancs-publics.org/> - bancspublicssete@gmail.com

ACTUS CHANTIER

L'EAU, UN BIEN COMMUN, PRÉCIEUX, À PROTÉGER !

Depuis dix sept mois, des travaux sont réalisés à Sète, Place Aristide Briand pour la construction d'un parking souterrain.

Ce parking en centre ville fait suite à l'élaboration du Plan de Déplacements Urbains de Sète Agglopôle Méditerranée 2020/2030, dans lequel la construction de parkings souterrains avait été retenue.

La problématique lors des constructions de parkings souterrains est la présence d'eau, parfois massive, parfois faible.

De nombreux exemples de construction sont connus : parkings de Colmar, La Valette, Saumur...l'eau est maîtrisée ou se rebelle ; ainsi, le parking de Saumur a été immergé et non exploité après sa réalisation (des scaphandriers ont été envoyés dans le parking immergé pour constater si le béton et les ferrailles avaient été touchés).

Sur la Commune de Sète, dès que l'on creuse profondément, l'eau est présente, ce qui est fondamental pour la réalisation de travaux.

Des exemples concrets : boulevard Camille Blanc où les eaux ont été pompées constamment pour la construction de résidences, place Victor

achèvement de construction du parking souterrain.

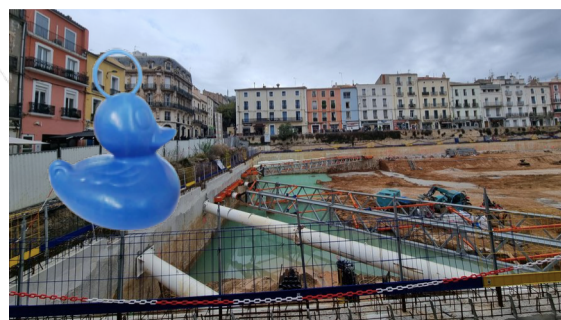
La place Aristide Briand est particulière car c'est l'ensemble du cycle de l'eau qui est un obstacle majeur aux travaux en cours ; non seulement une eau douce de surface mais aussi des eaux saumâtres et salées, qui sont et seront rencontrées tout au long des travaux.

Toutes les études réalisées et connaissances de ce cycle de l'eau très localisé avaient, par le passé, guidé les acteurs publics à renoncer à des travaux souterrains concernant la Place Aristide Briand pour une éventuelle construction de parking (municipalité dont le Maire était Yves MARCHAND).

La reconnaissance des lieux autour de la place avait aussi permis d'évaluer les difficultés connues aujourd'hui, découvertes de puits rues du 11 novembre 1918 et du 8 mai 1945, présence d'un puits sur la place.

Dans ces conditions, le cycle de l'eau de la Place Aristide Briand est un obstacle aux travaux actuels.

C'est pour ces raisons que l'eau doit être protégée sous et sur cette place, dans le respect de notre bien commun.



**Le chantier, le 14 octobre 2024
(Midi Libre)**



**de l'eau, rien
que de l'eau
mais... pas de
là-haut !**

Le cycle de l'eau en cet endroit était apaisé ; eaux douce, saumâtre, salée en parfaite harmonie, jusqu'à l'intervention humaine.

Nul doute que certains ont été trompés sur la faisabilité de cette réalisation de parking souterrain, à des fins qui seront connues un jour...

Pour l'instant c'est le cycle de l'eau qui est définitivement perturbé : les eaux polluées par les constructeurs du parking, pompées, seront déversées dans le milieu naturel après décantation, des eaux qui se déverseraient naturellement dans le milieu naturel sans pollution, sans l'action humaine.

.../...

La phrase du mois : Il est plus facile de détruire que de construire (Lamartine)

(suite)

L'enjeu de notre siècle est de préserver et protéger l'eau, bien commun, de plus en plus rare.

La construction du parking souterrain de la Place Aristide Briand est une atteinte au cycle naturel de l'eau, cette réalisation est condamnable pour ce fait.

La population sétoise qui pouvait encore douter de la présence massive d'eau sous la Place Aristide Briand constate, avec colère, que les associations citoyennes ont raison de se mobiliser pour arrêter cette atteinte à la nature, et au cycle de l'eau en particulier.

ACTION SUR LE TERRAIN

L'ACTION auprès des "NÉO-SÉTOIS-SES"

menée une première fois en octobre 2023 vient d'être reconduite ces 11, 12, et 13 de ce mois d'octobre 2024 à l'occasion de la visite de la ville, en car, organisée, programmée, commentée par la municipalité.

L'action consiste à distribuer à tous et toutes les participants-es un tract informatif, attestant certes, de la découverte des charmes de notre ville, mais plus encore et de façon détaillée, de ce que la municipalité de Sète, tout au long de ce circuit, ne leur permettra pas de voir ou de constater :

- la bétonisation accélérée de la ville et ses alentours
 - la destruction de la place Aristide Briand, lieu historique, social, populaire de la ville, pour y construire un parking souterrain totalement inutile, écocide, hors du temps et au coût imprévisible (toujours tenu secret à cette heure !)
 - un gouffre financier important des finances
 - une augmentation faramineuse de la taxe foncière pour financer tous ces travaux
 - une démocratie locale totalement dévoyée par une municipalité qui refuse tout débat public sur l'avenir de la ville depuis 4 ans.
- Cette action est aussi l'opportunité d'aller à la rencontre des nouveaux-elles Sétois-ses, d'alerter, sensibiliser, échanger, faire connaître notre collectif citoyen et l'adresse de son site. Notre devoir de citoyens-es et de Sétois-ses est d'informer de la SITUATION RÉELLE de notre encore belle ville.



**LA CONFÉRENCE DE PRESSE
devant la Mairie, le 30 Septembre
2024**

SAUVER ARISTIDE BRIAND IN EXTREMIS

Force est de constater :

1. Les travaux entrepris sont loin d'être convaincants : errements, BLOCAGE CAR NOUVELLES ÉTUDES DU SOL, CELLES INITIALEMENT RÉALISÉES ÉTANT INSUFFISANTES ET INCOMPLÈTES
2. Des problèmes techniques sur et autour de la place, avec coupures de réseaux.
3. Des coûts exponentiels, nous en sommes entre 12 et 14,5 M euros selon Christophe Clair en juin 2024, le marché initial était de 10 M euros. Et ce n'est pas fini ! Une augmentation en tout cas de moins en moins justifiée, car n'allant pas de pair avec l'évolution du chantier dans les temps impartis déclarés au début des travaux.
4. La mairie rentre déjà dans un dépassement de marché public initial de plus de 10%, ce qui est considéré comme une modification de l'économie générale du contrat, et contraire au code de la commande publique.

Alors exigeons de la mairie :

- Qu'elle arrête le massacre de toute urgence.
- Qu'elle restitue la place remblayée à ses propriétaires Sétois.e.s et mette un terme à la gabegie financière dont nous sommes toutes et tous victimes.
- Bien concrètement 30000 à 35000m3 de remblai pour combler l'excavation en cours et pour une dernière dépense de 3 M euros transport compris signant le « stop au parking ».
- Qu'elle lance une consultation pour permettre aux habitant.e.s de discuter et décider d'un réaménagement de ce bien public. Avec Bancs Publics pour un avenir moins funeste...

ACTUS JUSTICE

Il y a plus de DEUX ANS (en septembre 2022), l'Association Bancs Publics avec un groupe de plusieurs dizaines de riverains ont déposé des recours en annulation concernant les Permis de Construire le Parking, de démolir le kiosque, de retirer des arbres et d'installer des transformateurs provisoires. Le 27 septembre dernier le Tribunal Administratif de Montpellier a enfin déclaré close l'instruction sur le fond. **Un jugement devrait donc intervenir prochainement (?)**.

DEUX ANS... pendant lesquels les référés suspensifs que nous avons déposés ont tous été finalement perdus, malgré quelques victoires momentanées. DEUX ANS... dont la SPLBT et la Ville ont profité pour continuer les travaux, malgré leurs études préalables déficientes.

DEUX ANS... qui n'ont pas entamé, malgré l'extrême lenteur de la justice, notre détermination à refuser ce projet aberrant et à exiger son arrêt.

Cette lutte a permis de mettre en évidence les pratiques douteuses insupportables des responsables de la ville, de la SPLBT et même de certains services de l'Etat. **Des citoyens ne voulant pas se laisser « exterminer » ont décidé de saisir la justice pénale. Rejoignez les. C'est une autre affaire.**